



De Gaulle et l'organisation de la résistance à Paris

Charles Riondet

► **To cite this version:**

Charles Riondet. De Gaulle et l'organisation de la résistance à Paris. De Gaulle et Paris, Comité d'Histoire de la ville de Paris; Fondation Charles de Gaulle, Apr 2016, Paris, France. halshs-01301278

HAL Id: halshs-01301278

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01301278>

Submitted on 11 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De Gaulle et l'organisation de la résistance à Paris

Le général de Gaulle n'a pas attendu la seconde Guerre mondiale pour voir Paris comme un des principaux symboles de la souveraineté de la France. Cela étant, « remords du monde libre »¹ autant qu'enjeu du retour à la légalité républicaine, la ville de Paris tient une place particulière dans cette guerre. En conséquence, l'attitude de la résistance à Paris et ses relations (indirectes) avec le général de Gaulle conditionnent en grande partie la prise du pouvoir par la résistance.

L'histoire des relations entre de Gaulle et la résistance parisienne, c'est l'histoire de la rencontre entre résistance intérieure et résistance extérieure, qui a lieu à Paris, et sur les visions fantasmées que chacun des deux pôles a de l'autre. Vision fantasmée car la personne du général de Gaulle ne peut être approchée que par le truchement de ceux qui, en mission à Paris, essaient de promouvoir son action et mettent en œuvre sa politique, celle du Comité français de libération nationale puis du Gouvernement provisoire de la république française. De son côté, la résistance parisienne découvre petit à petit la présence lointaine de la France libre, dont elle accepte peu ou prou la tutelle.

À partir de la moitié de l'année 1943, Paris devient la capitale de la résistance en France occupée, ce qui suppose une rencontre encore plus forte qu'ailleurs entre résistants de l'extérieur et de l'intérieur, avec des contraintes et des avantages pour les deux parties. Tout cela est bien évidemment renforcé par la valeur symbolique que le général de Gaulle et tous les résistants attachent à la libération de Paris, qui est l'aboutissement de leur lutte, mais aussi le théâtre de leur première rencontre physique, à l'Hôtel de ville de Paris, le 25 août 1944.

Timides rencontres, 1940-1943

En juin 1940, quand de Gaulle prononce son appel, à Paris, beaucoup de parisiens sont sur les routes de l'exode et ne peuvent l'entendre. De fait, les premières actions de résistance sont le plus souvent indépendantes de toute référence à de Gaulle. Quelles sont les caractéristiques de cette résistance en région parisienne? Tout d'abord, elle est conduite surtout par des anonymes, qui ne font pas partie du monde politique de la III^e République, mais qui peuvent le plus souvent s'appuyer sur un réseau déjà constitué, au sein d'un syndicat, d'une entreprise, d'une unité militaire, ou dans le milieu scolaire ou universitaire – les étudiants ou lycéens ont, pour beaucoup, une attitude précoce de refus de l'occupation. À la manifestation, en grande partie lycéenne, du 11 novembre 1940, le

1 C. De Gaulle, *Mémoires de guerre*, Paris, Plon, 1962, p. 319

slogan « Vive de Gaulle » est entendu.² Quant à l'appel du 18 juin, il est relayé dans la presse clandestine par le seul journal *Pantagruel*³. Le journal *Résistance*, du groupe du Musée de l'Homme⁴ diffuse des informations sur le mouvement de la France libre dès ses débuts en décembre. Ce groupe d'intellectuels qui recueille des renseignements, cache des soldats anglo-saxons et rédige un journal clandestin et des tracts représente très bien ce que sont les premiers groupes organisés de la résistance parisienne. Les syndicalistes parisiens, tels Christian Pineau, secrétaire de la CGT des employés de banque, fondateur du mouvement « Libération-Nord », instigateur du « Manifeste des 12 », en novembre 1940, bien organisés, forment aux aussi des mouvements, de résistance.⁵ Enfin, les communistes sont très présents à Paris. Avant 1941, certains groupes des Jeunesses communistes, des intellectuels proche du Parti communiste et des Comités populaires effectuent un travail de diffusion de publications clandestines, organisent des manifestations, du sabotage, etc. Ces actions s'étendent très largement à partir de l'attaque de l'URSS par l'Allemagne.

Au cours de l'année 1941, la création de mouvements de résistance dans la zone occupée s'étend. La plupart de ces mouvements sont créés à Paris, et leurs cercles dirigeants y sont localisés. Résistance en zone occupée et résistance parisienne sont pratiquement confondues. Les principaux mouvements de Résistance à Paris sont Libération Nord, l'Organisation Civile et Militaire, Défense de la France, Combat Zone nord (qui devient ensuite Ceux de la résistance), Ceux de la libération, Résistance, ... Ces premiers mouvements ne tiennent pas vraiment compte de l'action de De Gaulle, à la différence d'autres formes de résistance, les réseaux de renseignements, qui envoient dès leur création le fruit de leur travail à la France libre et recherchent son contact. Citons le premier d'entre eux, le réseau Saint Jacques, dont une des antennes principales est créée au sein de la caserne du Prince Eugène, place de la République, par le garde républicain Jean Vérines.

La rencontre à Paris entre les deux pôles de la résistance est plus tardive. Chacun souhaite savoir qui est l'autre. Les résistants font le voyage de Londres et des agents mandatés par la France Libre partent en mission en France occupée. Jean Moulin, Christian Pineau et Pierre Brossolette se rendent à Londres entre 1941 et 1942, et y reçoivent des directives et ordres de mission du général de Gaulle. Dans l'autre sens, le colonel Rémy est envoyé en mission en zone occupée, et ramène à Londres en février 1942 un panorama de la résistance parisienne. De Gaulle lui-même ne donne

2 Les rapports de police de l'époque en attestent.

3 Journal fondé en octobre 1940 à Paris par l'éditeur de musique Raymond Deiss.

4 Première tentative pour créer un mouvement de résistance a lieu au Musée de l'Homme, à Paris, sous l'impulsion de trois membres de l'équipe scientifique : Yvonne Odon, bibliothécaire, Boris Vildé, linguiste et Anatole Lewitsky, anthropologue. Pour plus d'informations, voir : J. Blanc, *Au commencement de la résistance : Du côté du musée de l'Homme 1940-1941*, Paris, Seuil, 2010

5 L'Organisation Civile et Militaire, l'un des mouvements les plus importants en région parisienne, se crée également sur une base syndicale, par des membres de la confédération des travailleurs intellectuels.

aucune instruction pour la région parisienne, toutefois, certains textes qu'il signe, valant pour la zone occupée, sont essentiellement destinés à Paris. L'ordre de mission Arquebuse-Brumaire (pour Pierre Brossolette et le colonel Passy en janvier 1943) vaut pour la Zone occupée, mais Brossolette et Passy ne quittent pas Paris tout au long de cette mission. Il s'agit de créer des cadres civils et militaires pour l'ancienne zone occupée, en commençant donc par la capitale⁶.

Paris, capitale de la résistance intérieure, sous l'autorité du général de Gaulle

Ces premiers pas annoncent la mise en place de structures coordinatrices organisées. Paris en est le théâtre et devient, au cours de l'année 1943, la capitale de la résistance. D'abord le Comité de coordination des mouvements de Zone Nord (à partir du 26 mars 1943), réuni par Brossolette, puis le Conseil national de la résistance, le 27 mai 1943, et enfin le Comité de coordination des mouvements de résistance, en juillet, supplanté ensuite par le CNR. Une fois ces comités créés, la question de susciter des émanations locales de ces institutions est envisagée, ce qui est appelé par la suite les Comités départementaux de libération. À Paris, les tractations pour une organisation parisienne débutent dès août suscitées par André Tollet, syndicaliste communiste de la CGT, vraisemblablement mandaté également par le Parti communiste, en particulier par le biais de discussions avec Jean de Vogüé, membre du Comité central des mouvements de résistance, en dirigeant de Ceux de la résistance. Pour mener à bien l'organisation de cet écheveau complexe, de Gaulle laisse une grande marge de manœuvre à ses hommes, et il y a là un paradoxe apparent entre l'importance capitale du symbole de Paris pour de Gaulle et le relatif désintérêt qu'il manifeste quand il s'agit de l'organisation de la libération de Paris. Ce sont donc ses agents ou délégués à Paris qui travaillent à la réalisation de cette unité. Claude Bouchinet-Serreules et Jacques Bingen, qui prennent l'intérim de Moulin sont les premiers à entrer en contact avec André Tollet, en compagnie de Francis-Louis Closon, le délégué chargé de la constitution des Comités départementaux de la libération, puis Émile Bollaert, remplaçant officiel de Jean Moulin à l'automne 1943. Ensuite, D'autres personnes sont en contact régulier avec le CPL, en plus d'avoir des responsabilités plus larges. Alexandre Parodi délégué de De Gaulle en France, à partir de mars 1944 jusqu'à la libération de Paris. Jean Mons, délégué au CPL à partir de février 1944. Toutes ces personnes ne s'occupent pas uniquement de Paris, mais il s'agit à l'évidence pour eux d'une préoccupation forte, c'est pourquoi ils demandent régulièrement – et sans succès – des instructions spécifiques pour Paris au CFLN, en particulier au commissaire à l'intérieur, André Philip puis Emmanuel d'Astier,

6 Rapport de la mission Arquebuse-Brumaire, AN, F1a/3728

preuve que la situation y est unique.

Le Comité parisien de la libération, représentation de la résistance parisienne, et le général de Gaulle

Avec la création du Comité parisien de la libération, des relations plus poussées et plus directes se créent entre les mouvements de résistance parisiens et la France libre. C'est d'ailleurs un des buts de la création de ces comités de libération, échelon de l'administration parallèle voulue par Londres et de Gaulle, dans la volonté d'assurer son autorité face aux américains.

Cependant, l'idée d'un organisme de coordination de la résistance à l'échelle du grand Paris est aussi portée par André Tollet, secrétaire de l'Union des syndicats ouvriers de la Seine. Le mouvement communiste avait la volonté de jouer le rôle majeur dans la Seine, qui était pour lui considéré comme un fief : aussi bien avant-guerre avec la banlieue rouge, que grâce à l'activité développée par les FTP sur le territoire du département.

Cette sorte de compétition pour Paris est une des clés de compréhension de l'histoire du Comité parisien de la libération, organisme rattaché au CFLN du général de Gaulle autant qu'il est un lieu où se tient les débats qui agitent la résistance parisienne : opportunité et forme d'une insurrection populaire, modifications des institutions parisiennes après la libération, débats très largement suscités par les résistants communistes.

Les textes produits par le Comité parisien et qui s'adressent ou font référence au général de Gaulle reflètent cette ambivalence.

On compte un nombre important de textes de soutien. C'est le cas du premier texte diffusé, un appel au « peuple du grand Paris », qui annonce : « Les organisations et partis patriotiques de la région parisienne se sont rassemblées dans un Comité parisien de la libération qui se place, dès maintenant, à la disposition du Comité national de la résistance et du CFLN. »⁷ Ensuite, c'est à l'approche de la libération que le gouvernement, devenu incontournable, est salué. Ainsi, le 16 juin 1944, Le CPL se félicite de la décision du GPR de donner la qualité de combattants réguliers aux FFI et demande aux alliés de reconnaître le « Gouvernement provisoire de la France ». Quand les troupes françaises et alliées sont aux portes de Paris, de Gaulle est à nouveau salué comme président du GPRF.

D'un autre côté, le CPL s'adresse souvent au gouvernement et à de Gaulle pour se faire l'écho de plaintes ou de demandes de la population parisienne, comme stipulé dans ces adresses. On voit ici souvent la patte des membres communistes du CPL, comme quand le bureau du comité « demande

⁷ Toutes les citations des appels et des procès-verbaux des séances du CPL sont tirés du fonds André Tollet, conservé au musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne, sous la cote 85AJ/1/14/ATOL

au Général de Gaulle de remanier le CFLN en procédant à l'adjonction de membres du PC et de la CGT, en renforçant ainsi l'autorité du gouvernement de la France auprès de la population de la capitale », ou bien quand il demande un traité CFLN-URSS , sur le modèle du traité URSS-Tchécoslovaquie de décembre 1943, ou encore, quand il proteste contre le refus de donner un visa pour Alger à Maurice Thorez en janvier 1944.

D'autre part, la parole du général de Gaulle est relayé auprès de la population, et incluse dans les mots d'ordres du CPL. Ces citations sont toujours des appels au combat : « Tout vaut mieux que d'être mis hors de combat sans combattre, comme vous l'a dit le général de Gaulle », le 8 juin 1944, ou encore, le 13 août 1944, « l'insurrection nationale, dont le général de Gaulle a dit qu'elle était inséparable de la libération nationale. » De la même manière, le CPL se place sous l'égide du CFLN et du gouvernement provisoire, pour se légitimer auprès de la population : « Appliquez les consignes du CPL, émanation du peuple résistant de Paris, seule autorité administrative et politique dépendant du Comité français de la libération nationale ». Peu de temps avant la libération, le 6 août 1944, une affiche en grand format (80 x60 cm), est tirée par le CPL, pour préparer la population parisienne à obéir aux institutions de la résistance, appelée à remplacer celles de l'État Français. Cette affiche, dont le placardage dans les rues de Paris n'est pas attesté place le CPL « sous l'autorité directe du CNR et du Gouvernement provisoire de la République Française. »

Dans les séances du bureau du Comité parisien de la libération, la création des ces mots d'ordres fait évidemment l'objet de discussions, dont la lecture permet d'envisager plus finement comment la résistance parisienne, ainsi représentée, se représente son chef. L'autorité de De Gaulle n'est jamais discutée sur le principe, mais l'action du gouvernement d'Alger peut faire l'objet de réserves et de critiques.

Le CPL, sous contrôle des représentants du général de Gaulle ?

Le débat n'est jamais de savoir si de Gaulle est légitime, dès la 6^e séance, en novembre 1943, le délégué du CFLN est nommé dans le procès-verbal « le représentant du gouvernement ». Cette dénomination perdure, avec quelques nuances, jusqu'à la libération. Allant plus loin, le comité souhaite la reconnaissance par les alliés du Gouvernement d'Alger à partir de décembre 1943. Le CPL suit de très près l'évolution de De Gaulle face aux alliés, il se félicite de l'entrevue Churchill - De Gaulle, du 12 janvier 1944 à Marrakech, qui permet « une plus grande compréhension par nos alliés des possibilités et du rôle de la France. » De Gaulle est ainsi vu comme l'élément permettant

l'indépendance de la France après la victoire. Pour les questions de politique intérieure, la plupart des discours de De Gaulle ont un écho dans les réunions du CPL. Exemple, celui du 12 décembre 1943 « annonçant une extension des droits des citoyens à certaines couches d'indigènes » qui est « favorablement accueilli ». Sur le principe, le général de Gaulle est un chef incontesté. Le CPL se réfère pourtant fréquemment à d'autres tutelles, en l'occurrence le CNR, pour la conduite de l'insurrection. En janvier 1944 – mais les exemples sont plus nombreux –, au cours d'une séance il est dit que « le bureau demandera au CNR de lui indiquer rapidement les dispositions à prendre pour le déclenchement et le déroulement de l'Insurrection nationale ».

À chaque réunion, un représentant de la délégation du CFLN est présent. Seul Comité départemental à bénéficier d'un tel privilège, c'est aussi un moyen de contrôle du CPL. Début juin 1944, le délégué, Jean Mons évoque très clairement la question en précisant son rôle. Il doit « s'assurer de l'application des décisions du CNR » en région parisienne, « recueillir des informations pour l'édification du gouvernement. » La hiérarchie est clairement dessinée : le CPL doit respecter les directives du CNR, directement inspirées de la politique du GPRF – le délégué pointe régulièrement le fait que CNR et GPRF sont en harmonie. La présence du délégué du gouvernement élargit très souvent le débat sur le terrain de la politique du CFLN puis du GPRF, donc sur le plan national, mais, à l'approche de l'insurrection, une distinction est faite très clairement entre ce qui est strictement du ressort du CPL, et ce qui est du ressort du gouvernement, et de son chef. Au moment où la désignation du préfet de la Seine et du préfet de police en juillet 1944, il est rappelé que le CPL n'a pas à se mêler des « affaires de gouvernement », mais s'occuper des modalités pratiques de l'insurrection parisienne, en témoigne l'entente réalisée entre les délégués du gouvernement et le CPL en ce qui concerne la prise de bâtiments publics, au cours d'une réunion mi-juillet. L'insurrection parisienne, malgré ses soubresauts, ne remet pas en cause ce fragile équilibre.

La charge symbolique de la libération de Paris, à la fois une parcelle du territoire et la capitale, explique évidemment ces relations complexes, et parfois conflictuelles. Pour preuve, la rencontre physique de De Gaulle et de toute la résistance – pas seulement la parisienne – a lieu à l'Hôtel de Ville. Quant de Gaulle, dans son discours prononcé le 2 avril 1945 à l'occasion de la remise de la croix de la libération à la ville de Paris, en donne sa version, il insiste évidemment sur le caractère gouvernemental et nettement préparé de l'insurrection, à la fois par les résistants parisiens et ses propres envoyés :

« Combats commencés dans la Cité, au cœur antique de Paris, par sa vaillante police, puis étendus

aux vingt arrondissements par les forces de l'intérieur qui se formaient heure par heure autour des chefs désignés et des noyaux longuement préparés ; direction de la lutte, exercée, suivant le plan prévu, par le Commissaire du Gouvernement de la République entouré du Conseil national de la résistance et du Comité parisien de la libération qui groupaient fraternellement des hommes qualifiés de toutes origines et opinions [...] »⁸

Citant les « chefs désignés » disséminés dans Paris, le « plan prévu » par « le Commissaire du Gouvernement de la République entouré du Conseil national de la résistance et du Comité parisien de la libération », les deux échelles de cette insurrection sont présents, et même le très local et très parisien avec la Cité, le cœur antique de Paris. Dans l'hommage, la population n'apparaît pas et la résistance parisienne est personnalisée par le CPL, et par les forces de l'intérieur, sans oublier la Police, c'est à dire par les formes organisées qu'il a suscitées, point final d'une construction lente et laborieuse, mais finalement toujours maîtrisée.

8 Charles de Gaulle, *Discours et messages*, T. 1, Pendant la guerre, Paris, Plon, 1970